

# CALENDRIER DE COLLECTE 2025

## CCPO



**BACS JAUNES**

### COMMUNAY / SIMANDRES

COLLECTE UN JEUDI SUR DEUX SEMAINES IMPAIRES

JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
02	13	13	10	10	05	03	14	11	09	06	04
16	27	27	24	22	19	17	28	25	23	20	18
30						31					

### CHAPONNAY / TERNAV

COLLECTE UN JEUDI SUR DEUX SEMAINES PAIRES

JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
09	06	06	03	03	12	10	07	4	02	13	11
23	20	20	17	15	26	24	21	18	16	27	27
				31					30		

### SÉRÉZIN-DU-RHÔNE

COLLECTE UN LUNDI SUR DEUX SEMAINES IMPAIRES

JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
13	10	10	07	05	02	12	11	08	06	03	01
27	24	24	19	19	16	28	25	22	20	17	15
					30						29

### MARENNES

COLLECTE UN LUNDI SUR DEUX SEMAINES PAIRES

JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
06	03	03	14	12	07	07	04	01	13	10	08
20	17	17	28	25	23	21	18	15	27	24	22
		31						29			



**PAS DE CARTON  
DANS LE BAC JAUNE**

DÉPÔTS EN DÉCHETTERIE  
POUR PERMETTRE UN RECYCLAGE  
ADAPTÉ ET NE PAS ENCOMBRER  
LES VÉHICULES DE COLLECTE



## BACS GRIS

**DÉCHETS NON RECYCLABLES,  
EN SACS**

**N'oubliez pas de sortir votre  
BAC LA VEILLE DES JOURS DE COLLECTE**

### TERNAV COLLECTE LE LUNDI

**RAPPEL :** lorsque le jour est férié, la collecte  
a toujours lieu le samedi d'avant

- > Collecte du 21 avril 2025 avancée au 19 avril 2025
- > Collecte du 09 juin 2025 avancée au 07 juin 2025
- > Collecte du 14 juillet 2025 avancée au 12 juillet 2025

### COMMUNAY COLLECTE LE MARDI

**RAPPEL :** lorsque le jour est férié, la collecte  
a toujours lieu le samedi d'avant

- > Collecte du 11 novembre 2025 avancée au 08 novembre 2025

### MARENNES / SIMANDRES COLLECTE LE MERCREDI

**RAPPEL :** lorsque le jour est férié, la collecte  
a toujours lieu le samedi d'après

- > Collecte du 1er janvier 2025 reportée au 4 janvier 2025

### CHAPONNAY / SÉRÉZIN-DU-RHÔNE COLLECTE LE VENDREDI

**RAPPEL :** lorsque le jour est férié, la collecte  
a toujours lieu le samedi d'après

- > Collecte du 15 août 2025 reportée au 16 août 2025

**INTERDIT !**





# BACS JAUNES

## JE TRIE MES EMBALLAGES

En vrac, pas dans des sacs / emballages vides et pas imbriqués

### Plastiques



### Métal



### Emballages et papiers



### PAS DANS LE BAC JAUNE



# JE TRIE MES BIODÉCHETS

## FAVORISONS LE RETOUR À LA TERRE DES BIODÉCHETS EN COMPOSTANT, PAILLANT, MULCHANT...

Acceptés dans mon composteur: épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, feuilles mortes...

Depuis le 1er janvier 2024, valoriser les biodéchets est une obligation.

Si je dispose d'un espace vert, je composte en individuel ou en collectif (renseignement sur le compostage et sur les aides sur [sitom-sud-rhone.com](http://sitom-sud-rhone.com)) et réemployer mes déchets de jardin. Si je ne dispose pas d'un espace vert, je dépose mes biodéchets dans un endroit dédié; borne biodéchets ou site de compostage partagé, pour cela, je contacte le SITOM.



# JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À TEXTILES

## DÉPOSEZ VOS VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DANS UN POINT D'APPORT.

1. Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](http://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :

- > Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- > Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)
- > Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés

Flashez ce QRcode pour plus d'information sur le devenir de vos dons.



# JE TRIE MON VERRE

DÉPOSEZ LES COUVERCLES DANS LE BAC JAUNE OU LE SILO JAUNE

INTERDIT !



Léko



ecosystem  
recycler c'est protéger



04 72 31 90 88

[www.sitom-sud-rhone.com](http://www.sitom-sud-rhone.com)

BOIS, GRAVATS, CARTONS, PILES, DÉCHETS VERTS, APPAREILS MÉNAGERS, ENCOMBRANTS, DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (PEINTURES, SOLVANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES...), MEUBLES, PLÂTRE, FERRAILLES, PNEUS...

## SÉRÉZIN DU RHÔNE RUE DES VERCHÈRES

### HORAIRES HIVER DU 2/11 AU 28/02 :

Lundi / Mercredi : 14h / 17h30  
Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h30

### HORAIRES ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi / Mercredi : 14h / 18h  
Samedi : 8h30 / 12h - 14h / 18h

## TERNAY

87 RUE DE CHASSAGNE

### HORAIRES HIVER DU 2/11 AU 28/02 :

Lundi / Vendredi : 14h / 17h30  
Mardi : 15h / 17h30  
Mercredi : 9h30 / 12h - 14h / 17h30  
Jeudi : 9h / 12h  
Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h30

### HORAIRES ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi / Vendredi : 14h / 18h  
Mardi : 15h / 18h  
Mercredi : 9h / 12h - 14h / 18h  
Jeudi : 9h / 12h  
Samedi : 8h30 / 12h - 14h / 18h

## SAINT SYMPHORIEN D'OZON

1940 ROUTE D'HEVRIEUX, RD 149

### HORAIRES HIVER DU 2/11 AU 28/02 :

Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h30  
Mardi : 9h / 12h  
Jeudi : 14h / 17h30

### HORAIRES ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi : 8h30 / 12h - 14h / 18h  
Mardi : 8h30 / 12h  
Jeudi : 14h à 18h

L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES SE FAIT PAR LECTURE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION.

Pour vous inscrire, allez sur le site : [dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com](http://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com)